

GROUPE FIGUIERE
Société par actions simplifiée
au capital de 4 425 602 euros
Siège social : 25 RUE PAUL LANGEVIN, IMMEUBLE PERSPECTIVE
SUD, 13290 AIX EN PROVENCE
799 316 005 RCS AIX-EN-PROVENCE

**DÉCLARATION ACCOMPAGNANT LES DOCUMENTS RENDUS
PUBLICS**
**(ARTICLE L. 232-25 AL.2 ET L. 232-26 AL.2 DU CODE DE
COMMERCE)**

Concernant la société suivante :

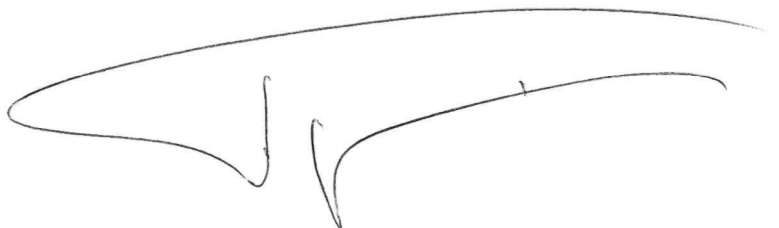
Dénomination : GROUPE FIGUIERE
Forme juridique : société par actions simplifiée
Numéro unique d'identification - (Siren) : 799 316 005 RCS AIX-EN-PROVENCE

Représentée par :
la société FIGUIERE PROMINVEST
(X) agissant en qualité de représentant(e) légal(e)
(X) étant dûment habilité(e) par les textes régissant la forme de la société ci-dessus à effectuer la
certification des documents comptables (art. R. 123-102 du code de commerce)

Déclare que concernant les comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 30.09.2024

- (X) Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes sans réserve
- () Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes avec réserves
- () Le ou les commissaires aux comptes ont refusé de certifier les comptes
- () Le ou les commissaires aux comptes ont été dans l'incapacité de certifier les comptes
- () Le rapport du ou des commissaires aux comptes fait référence à quelque question que ce soit
sur laquelle ils ont attiré spécialement l'attention sans pour autant assortir la certification des
comptes de réserves

FIGUIERE PROMINVEST



GROUPE FIGUIERE
Société par actions simplifiée
au capital de 4 425 602 euros
Siège social : 25 RUE PAUL LANGEVIN, IMMEUBLE PERSPECTIVE
SUD, 13290 AIX EN PROVENCE
799 316 005 RCS AIX-EN-PROVENCE

**DÉCLARATION ACCOMPAGNANT LES DOCUMENTS RENDUS
PUBLICS**
**(ARTICLE L. 232-25 AL.2 ET L. 232-26 AL.2 DU CODE DE
COMMERCE)**

Concernant la société suivante :

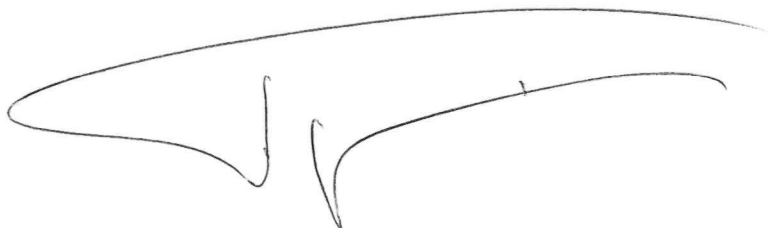
Dénomination : GROUPE FIGUIERE
Forme juridique : société par actions simplifiée
Numéro unique d'identification - (Siren) : 799 316 005 RCS AIX-EN-PROVENCE

Représentée par :
la société FIGUIERE PROMINVEST
(X) agissant en qualité de représentant(e) légal(e)
(X) étant dûment habilité(e) par les textes régissant la forme de la société ci-dessus à effectuer la
certification des documents comptables (art. R. 123-102 du code de commerce)

Déclare que concernant les comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 30.09.2024

- (X) Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes sans réserve
- () Le ou les commissaires aux comptes ont certifié les comptes avec réserves
- () Le ou les commissaires aux comptes ont refusé de certifier les comptes
- () Le ou les commissaires aux comptes ont été dans l'incapacité de certifier les comptes
- () Le rapport du ou des commissaires aux comptes fait référence à quelque question que ce soit
sur laquelle ils ont attiré spécialement l'attention sans pour autant assortir la certification des
comptes de réserves

FIGUIERE PROMINVEST



1

BILAN - ACTIF

N° 2050 2024

Page 30

Désignation de l'entreprise : **SAS GROUPE FIGUIERE** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* **12**
Adresse de l'entreprise **25 RUE PAUL LANGEVIN** **13290 AIX EN PROVENCE** Durée de l'exercice précédent* **12**
Numéro SIRET* **7 9 9 3 1 6 0 0 5 0 0 0 2 1** Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF IMMOBILISÉ *

ACTIF CIRCULANT

STOCKS *

CREANCES

DIVERS

COMPLEXES DE REGULARISATION

		Exercice N clos le		N-1	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	5 200	
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	37 426	75 727
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Autres participations	CU		1 345 726	1 344 526
	Créances rattachées à des participations	BB		15 033 453	10 454 352
	Autres titres immobilisés	BD			
	Prêts	BF			
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	52 802	49 758
	TOTAL (II)	BJ	BK	42 626	11 924 363
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	7 098 276	7 065 983
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	DY	BW		
	CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS (3)*	BX	BY	1 969 902	2 024 297
CREANCES	Autres créances (3)	BZ	CA	179 625	420 796
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	2 118 782	
DIVERS	Disponibilités	CF	CG	1 842 533	5 802 460
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	63 852	63 452
COMPLEXES DE REGULARISATION	TOTAL (III)	CJ	CK	13 272 970	15 376 988
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	29 812 629	27 301 351
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	15 086 255	(3) Part à plus d'un an : CR
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :			Créances :

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS GROUPE FIGUIERE				Néant ☐ *				
				Exercice N		Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :4...425...602.....)			DA	4 425 602	4 425 602		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	1 680 000	1 680 000		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC				
	Réserve légale (3)			DD	442 560	442 560		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE				
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF				
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* E.I)			DG	14 889 286	14 877 275		
	Report à nouveau			DH				
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	1 951 651	312 011		
	Subventions d'investissement			DJ				
	Provisions réglementées *			DK				
	TOTAL (I)			DL	23 389 099	21 737 448		
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM			
Avances conditionnées			DN					
TOTAL (II)			DO					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP				
	Provisions pour charges			DQ				
	TOTAL (III)			DR				
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS				
	Autres emprunts obligataires			DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	3 675 898	3 680 020		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs E.I)			DV	5 981	5 359		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	230 607	173 614		
	Dettes fiscales et sociales			DY	1 036 931	483 810		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	585			
	Autres dettes			EA	1 402 553	1 194 275		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	28 349	26 824		
	TOTAL (IV)			EC	6 380 904	5 563 903		
	Ecart de conversion passif* (V)			ED				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	29 770 003	27 301 351		
RENVIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital			1B			
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C			
			Ecart de réévaluation libre		1D			
			Réserve de réévaluation (1976)		1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	2 750 904	5 524 230	
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EII		884	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 29 770 003.00 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 256 760.23 Euros et dégageant un bénéfice de 1 951 650.85 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2023 au 30/09/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	7 488		
Installations générales agencements aménagements divers	3 020		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	108 683		1 626
TOTAL	111 703		1 626
Autres participations	11 798 878		9 358 853
Prêts, autres immobilisations financières	49 758		3 045
TOTAL	11 848 636		9 361 898
TOTAL GENERAL	11 967 826		9 363 524

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		2 288	5 200	5 200
Installations générales agencements aménagements divers			3 020	3 020
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		10 851	99 458	99 458
TOTAL		10 851	102 478	102 478
Autres participations		4 778 552	16 379 179	16 379 179
Prêts, autres immobilisations financières			52 802	52 802
TOTAL		4 778 552	16 431 981	16 431 981
TOTAL GENERAL		4 791 691	16 539 659	16 539 659

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	7 488		2 288	5 200
Installations générales agencements aménagements divers		113	604		717
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		35 863	11 653	10 807	36 709
TOTAL		35 976	12 257	10 807	37 426
TOTAL GENERAL		43 464	12 257	13 095	42 626
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	604				
Matériel de bureau informatique mobilier	11 653				
TOTAL	12 257				
TOTAL GENERAL	12 257				

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Etat des provisions

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	15 033 453	15 033 453	
Autres immobilisations financières	52 802	52 802	
Autres créances clients	1 969 902	1 969 902	
Personnel et comptes rattachés	136	136	
Taxe sur la valeur ajoutée	95 780	95 780	
Débiteurs divers	83 709	83 709	
Charges constatées d'avance	63 852	63 852	
TOTAL	17 299 633	17 299 633	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	45 898	45 898		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	3 630 000		3 630 000	
Emprunts et dettes financières divers	198	198		
Fournisseurs et comptes rattachés	230 607	230 607		
Personnel et comptes rattachés	60 432	60 432		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	78 756	78 756		
Impôts sur les bénéfices	524 462	524 462		
Taxe sur la valeur ajoutée	329 945	329 945		
Autres impôts taxes et assimilés	43 335	43 335		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	585	585		
Groupe et associés	6 179	6 179		
Autres dettes	1 402 553	1 402 553		
Produits constatés d'avance	28 349	28 349		
TOTAL	6 380 904	2 750 904	3 630 000	

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS		4 005 602	420 000		4 425 602

Suite à augmentation du capital du 4 mai 2020.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	44 735
Disponibilités	60 985
Total	105 720

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	45 898
Emprunts et dettes financières diverses	3 190
Dettes fiscales et sociales	104 206
Autres dettes	808 708
Total	962 002

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		63 852
Total		63 852
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		28 349
Total		28 349

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations		1 345 726	
Créances rattachées à des participations		15 033 453	
Créances clients et comptes rattachés	2 197	1 967 105	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	195 678		
Autres dettes	593 845		

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

Engagements financiers

Engagements donnés

Avals et cautions	1 750 000
Total (1)	1 750 000
(1) Dont concernant les filiales	250 000

Nantissement de comptes à terme au profit du CIC :
- d'un montant de 1 500 000 € pour le fonds de roulement de Groupe Figuiere.

Cautionnement solidaire donné au CIC en faveur de la SCI FIGUIERE ROOFTOP (filiale du groupe) pour 1 prêt finançant l'acquisition de locaux professionnels:
- 250 000 € concernant un prêt de 3 100 000 €.

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

La société a souscrit un contrat IFC.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Régularisations diverses	9 8 7	7 7 8 8 0 0 0 0
Total	9 8 7	
Charges exceptionnelles		
- Régularisations diverses	1	6 7 8 0 0 0 0 0
- Valeur nette immob. cédées/rebutées	4 4	6 7 5 2 0 0 0 0
Total	4 5	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
IJSS	5 9 2
Total	5 9 2

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	30/09/2023	30/09/2024
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	4 425 602	4 425 602	4 425 602	4 425 602	4 425 602
Nbre des actions ordinaires existantes	4 425 602	4 425 602	4 425 602	4 425 602	4 425 602
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	883 620	971 025	1 046 988	1 598 524	1 256 760
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions					
Impôts sur les bénéfices	1 886 749	1 786 991	1 333 287	306 625	2 650 654
Participation des salariés au titre de l'exercice	543 373	345 723	288 204	59 742	638 862
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	44 958	40 031	40 133	41 211	47 884
Résultat distribué	1 272 336	1 378 537	865 752	312 011	1 951 651
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	0. 29	0. 32	0. 23	0. 05	0. 44
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	0. 29	0. 31	0. 20	0. 07	0. 44
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	7	7			8
Montant de la masse salariale de l'exercice	380 335	332 155	348 730	345 777	400 348
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	168 603	151 590	148 450	155 143	179 620

GROUPE FIGUIERE

Nom Commercial FIGUIERE PROMOTION

S.A.S. au capital de 4 425 602 euros

Siège social :

PERSPECTIVE SUD

25 rue Paul Langevin,

13290 AIX EN PROVENCE

RCS : AIX EN PROVENCE - SIRET : 799 316 005 00021

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 MARS 2025 A 14 HEURES

L'an Deux mille vingt-cinq et le vingt-huit mars, à 14 heures, les associés de la société se sont réunis en assemblée générale mixte au siège social sur convocation du Président.

Chaque associé a été convoqué par lettre simple.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque participant à l'assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

Monsieur Pierre-Laurent FIGUIERE préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

Le commissaire aux comptes est présent.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président permet de constater que les associés présents et représentés possèdent 4 425 602 actions, sur les 4 425 602 actions émises par la Société.

Le Président constate que les associés présents et représentés réunissant la majorité du capital, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président met à la disposition des associés :

- ◆ un exemplaire de la lettre de convocation des associés ;
- ◆ la copie de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux comptes ;
- ◆ la feuille de présence à l'assemblée ;
- ◆ l'inventaire des valeurs actives et passives de la Société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 30.09.2024 ;
- ◆ le rapport de gestion ;
- ◆ le tableau des résultats financiers des cinq derniers exercices ;
- ◆ les rapports du Commissaires aux comptes ;
- ◆ le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

Puis le président déclare que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport de gestion, les rapports du Commissaire aux comptes, le texte des résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par les statuts, ont, conformément aux dits statuts été communiqués aux associés.

L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion du président ;
- Lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 30.09.2024 ;

- Lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code du commerce ; approbation de ces conventions ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30.09.2024 et quitus à l'organe dirigeant ;
- Affectation du résultat ;
- Pouvoirs à donner.

Puis le président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour :

Première résolution : L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport général du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30.09.2024 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution : L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1 951 650,85 €, de la manière suivante :

- aux autres réserves, soit 1 951 650,85 €
- Soit, un résultat des dotations aux réserves de 1 951 650,85 €

Il est rappelé que le capital social est composé de 4 425 602 actions.

Après affectation, nos capitaux propres s'élèveront à 23 389 099 euros.

L'Assemblée rappelle quels ont été par action, les dividendes alloués au titre des exercices précédents :

- ◆ AGO du 04/09/2024 : 300 000 euros, dont montant éligible à l'abattement de 40 % pour les personnes physiques

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution : L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes, sur les conventions relevant de l'article L. 227-10 du Code de Commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution : L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 15 heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui après lecture a été signé par le président et par les associés présents.

Le Président
Pierre-Laurent FIGUIERE

